

Document d'information au sujet d'AppelàRecycler^{MD}

À propos d'AppelàRecycler^{MD}

En faisant progresser les pratiques commerciales vertes et la durabilité environnementale, AppelàRecycler est l'organisme qui défend le plus activement la récupération et le recyclage écologiques des piles et des téléphones cellulaires.

Comment fonctionne notre programme?

Alors que les technologies sans fil sont plus présentes que jamais dans nos vies, les détaillants, les entreprises, les collectivités et les organismes publics prennent de plus en plus conscience de la nécessité de recycler les piles qui alimentent ces appareils qui font maintenant partie de notre quotidien. Plus de 30 000 entreprises et organismes du Canada et des États-Unis comprennent l'importance du recyclage des piles et des téléphones cellulaires et se sont inscrits au programme AppelàRecycler afin de devenir des centres de collecte.

Lors de l'inscription, les participants à AppelàRecycler peuvent choisir de devenir un centre de collecte privé (cette option est habituellement utilisée par les bureaux, les établissements de soins de santé, les fabricants, les bases militaires, etc.) ou un centre de collecte public (détaillants ou municipalités) où les consommateurs apportent leurs piles et leurs téléphones cellulaires afin qu'ils soient recyclés. Les participants qui acceptent de devenir des centres de collecte publics sont ajoutés à l'outil de recherche par code postal du site appelarecycler.ca afin que les habitants de leur région sachent où ils peuvent déposer leurs produits à recycler.

Tous les centres de collecte reçoivent une trousse gratuite qui contient du matériel d'information, des lignes directrices concernant l'expédition ainsi qu'une étiquette d'expédition préaffranchie. Lorsque la boîte est pleine de piles et de téléphones cellulaires, la personne responsable du centre de collecte n'a qu'à l'expédier à l'organisme qui se charge du tri et du traitement pour le compte d'AppelàRecycler et on lui fera parvenir une autre boîte gratuitement et automatiquement. AppelàRecycler offre aussi un programme d'expédition en vrac gratuit aux participants qui ont de grandes quantités de produits à recycler.

Financement du programme

AppelàRecycler est un organisme financé par des fabricants de produits de partout dans le monde qui se sont engagés à promouvoir des pratiques de recyclage respectueuses de l'environnement pour les piles rechargeables et les téléphones cellulaires. Ces fabricants, qui représentent 90 p. 100 de l'industrie des produits rechargeables, apposent un sceau de recyclage sur leurs appareils et piles rechargeables afin que les utilisateurs sachent que ces produits doivent être recyclés plutôt que jetés.

Principaux dirigeants

Carl Smith, président et chef de la direction
Joe Zenobio, directeur exécutif, Appelàrecycler Canada
Greg Broe, vice-président, Finances et administration
Linda Gabor, vice-présidente, Marketing et Service à la clientèle
Donny Rolader, vice-président, Gestion des comptes

Lois fédérales et provinciales en matière de recyclage

Certaines lois fédérales et provinciales régissent la façon dont on doit se départir des piles et des téléphones cellulaires. Des lois mentionnent expressément qu'AppelàRecycler est la méthode de collecte à privilégier pour le recyclage écologique des piles rechargeables et des téléphones cellulaires, et son sceau pour le recyclage des piles a obtenu une certification de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis.

AppelàRecycler propose une carte interactive des lois sur le recyclage afin que les utilisateurs puissent savoir quels règlements et lois s'appliquent dans leur province.

Moments importants pour le programme

- **1994** Création d'AppelàRecycler.
- **1996** AppelàRecycler devient le premier organisme de gérance responsable des produits aux États-Unis et commence à recueillir les piles au nickel-cadmium.
- **1997** AppelàRecycler débute ses activités au Canada.
- **2001** Le programme prend de l'expansion et accepte maintenant tous les types de petites piles rechargeables, y compris les piles à hydrure métallique de nickel, les piles au lithium-ion et les petites piles scellées au plomb-acide.
- **2004** AppelàRecycler se lance dans le recyclage des téléphones cellulaires.
- **2006** La ville de New York dépose un projet de loi sur les piles rechargeables et la Californie adopte des lois concernant le recyclage des piles rechargeables et des téléphones cellulaires. Appelàrecycler est désigné comme un organisme qui aide à faire respecter ces lois.
- **2008** Pour la première fois en sept ans, AppelàRecycler accroît le nombre de produits visés par le programme en ajoutant les piles au nickel-zinc.
- **2009** AppelàRecycler franchit le cap des 50 millions de livres (22,7 millions de kilos) de produits recueillis.
 - Le Basel Action Network (BAN) décerne le titre de « e-Steward » à Appelàrecycler.
- **2010** AppelàRecycler accroît le nombre de produits visés par le programme en Colombie-Britannique en ajoutant la collecte de toutes les piles à usage domestique, y compris les piles alcalines.
- **2011** AppelàRecycler accroît le nombre de produits visés par le programme au Manitoba en ajoutant la collecte de toutes les piles à usage domestique, y compris les piles alcalines.

Nous sommes en ligne

Pour en apprendre plus, consultez le site appelarecycler.ca, envoyez un courriel à l'adresse mediarelations@call2recycle.ca ou visitez les pages [Facebook](#), [Twitter](#) ou [Wikipedia \(en anglais seulement\) d'Appelàrecycler](#).